

sont les conditions sociologiques et les lourdes conséquences qu'aura ce projet sur les autochtones du Yukon.

La décision de l'Office national de l'énergie a réjoui les membres de mon parti car elle nous laisse une chance de mettre le Nord en valeur, et surtout la vallée du Mackenzie, en gens civilisés, respectueux de l'ordre naturel. Nous avons toutefois été complètement refroidis lorsque nous avons vu les conditions du marché. Notre chef a dressé une liste des conditions minimum que le Canada devrait poser avant de conclure ce marché. Les membres de mon parti n'ont pas le choix d'après moi, ils doivent rejeter ce bill. Nous ne nous opposons pas au projet en soi mais aux clauses du marché. Il s'agit là d'une mauvaise affaire pour le Canada, c'est pourquoi nous rejetons le bill. Cela aurait pourtant pu être une bonne affaire. Le bill aurait pu renfermer les garanties et les assurances écologiques que nous avons réclamées.

Le gouvernement n'a pas osé demander un délai supplémentaire de 90 jours au président des États-Unis pour se décider—cela aussi c'était trop demander. Je pense que les Américains auraient acquiescé s'il avait demandé un sursis pour réfléchir à la question. Nous traversons, semble-t-il, chaque fois que nous négocions avec nos voisins du sud.

Monsieur l'Orateur, il y a un million et demi de chômeurs au Canada. Du côté financier, il y a une hémorragie des capitaux. Pourvu qu'il engendre des revenus substantiels pour la balance des paiements, le pipe-line aura été une entreprise avantageuse. Nous oublions souvent que si nous additionnons nos produits manufacturés et la quantité de matières premières que nous exportons, notre balance des paiements est bénéficiaire. Toutefois, si nous tenons compte des sommes que nous payons pour ces matières premières en intérêts, dividendes, frais de services et remises sur les déplacements, notre balance devient déficitaire. C'est pourquoi ce pipe-line n'était pas un projet prioritaire; ce qu'il fallait d'abord, c'était de répondre aux besoins énergétiques du Canada.

J'ai de grandes réserves quant à la nature des capitaux qui seront réunis au Canada pour financer le tronçon canadien du pipe-line. Nous devrions envisager sérieusement d'emprunter à l'étranger afin de pouvoir disposer, avec plus de liberté, de nos propres capitaux. D'ailleurs, puisqu'il s'agit d'un pipe-line américain qui transportera une ressource américaine jusqu'aux marchés américains, je pense que si le ministre avait eu la présence d'esprit, il aurait sollicité des capitaux américains.

M. Nielsen: Sous forme d'emprunts ou d'actions?

M. Leggatt: D'emprunts. Nous ne savons dans quelle mesure ce financement ne va pas tarir notre marché de capitaux et quelle proportion il proviendra du marché international. Je crois que nous aurions pu prendre des dispositions pour emprunter des capitaux à l'étranger et nous servir des nôtres pour répondre à nos besoins énergétiques. Ne nous leurrons pas: ce projet ne résoudra pas nos problèmes.

Il ne faut pas oublier, monsieur l'Orateur, que dans le projet de loi américain, on a pris la peine de préciser qu'il n'y aurait pas de garanties de la part du gouvernement. Pourquoi n'a-t-on pas prévu la même chose dans notre bill? A mon avis, c'est parce que les rusés négociateurs américains ont tout prévu. Si jamais les fonds, venaient à manquer ils savent fort que nous ne pouvons pas réunir autant de capitaux qu'eux; ils veulent donc que cette partie de l'entente ne soit pas limitative

Pipe-line du Nord—Loi

pour qu'en cas d'urgence, ils puissent profiter de la garantie du gouvernement canadien.

Je doute que le projet du pipe-line commence avant trois ou quatre ans, mais je parierais qu'avant huit ans on nous présentera une facture pour renflouer l'entreprise. Nous avons l'exemple du pipe-line de l'Alaska, monsieur l'Orateur; ce n'est pas comme si nous vivions isolément. Le coût prévu pour construire le pipe-line a au moins triplé, si je ne m'abuse, et le pipe-line a coûté finalement environ 10 milliards de dollars. On l'avait estimé au début à 3 ou 4 milliards, sauf erreur. Nous pourrions fort bien nous retrouver dans une situation analogue. Je crains fort qu'on soit obligé un jour de garantir un pipe-line américain destiné à acheminer des ressources américaines vers les États-Unis avec l'argent de nos contribuables. Je ne pense pas que beaucoup de contribuables canadiens veuillent se trouver dans une pareille situation. Nous devrions plutôt consacrer nos efforts à résoudre nos propres problèmes énergétiques.

La réaction initiale de notre parti a été positive. Il a été l'un des premiers partis politiques à signaler que ce projet était préférable à celui de la vallée du Mackenzie. Lorsque nous considérons par contre la façon dont nous avons été floués lors de ces négociations, il n'y a guère de doute dans notre esprit que nous avons été encore une fois trahis par un gouvernement libéral.

Il y a quelques jours encore, le ministre a remarqué, avec l'esprit qui lui est propre qu'au lieu de faire allusion aux milliardaires, nous en parlons maintenant de nos amis milliardaires. J'ai alors pensé qu'il avait fait une remarque valable et je me suis dit qu'avec son sens coutumier de l'humour, le ministre avait peut-être après tout énoncé une vérité. Dans ma circonscription, il y a des hommes d'affaires qui espèrent vendre des vannes pour la construction de ce pipe-line et qui sont assez satisfaits de la position que notre parti a adopté. Ils sont convaincus que nous avons été fermes et que cette fermeté nous a aidé dans des domaines tels que celui des normes applicables aux tuyaux. Ils se réjouissent de ce qu'à la Chambre un parti lutte pour obtenir des garanties en matière d'emploi et de fournitures.

Je ne m'attends pas à ce que le président de Stelco, dès qu'on braquera une caméra en face de lui, déclare autre chose que le fait qu'il peut se passer de ces garanties—et que sa société peut affronter la concurrence internationale d'où qu'elle vienne. Son conseil d'administration le congédierait certainement s'il agissait autrement. Je pense cependant que si vous lui demandiez sérieusement en aparté comment il juge les positions adoptées par les différents partis, il vous répondrait alors que ce parti-ci a contribué autant sinon plus que d'autres à la conclusion d'un accord favorable. Mais il n'a guère le choix.

● (1732)

Quand on parle «de nos amies les grosses sociétés», cela ne nous ennuie pas beaucoup. Nous ne jouons pas au chien du jardinier avec les sociétés du pays. Nous sommes heureux de les aider à conclure un marché satisfaisant avec les États-Unis, car le gouvernement ne l'a pas fait.

M. Benjamin: C'est notre pays, c'est notre terre et nous allons la bâtir.

Une voix: Dieu nous vienne en aide.